

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-1130

présenté par
M. Viry

à l'amendement n° 1033 du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 63, insérer l'article suivant:

Mission « Travail et emploi »

I. – À la première phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« et jusqu'au »

les mots :

« , du 1^{er} avril 2018 au ».

II. – En conséquence, supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

sous-amendement de simplification et d'amélioration de la rédaction du dispositif.